

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 03-04

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre de téléconférences tenues les 12 et 16 juin 2003. M^{me} Judith Ayres et M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidaient la séance, alors que M^{mes} Norine Smith et Olga Ojeda représentaient respectivement le Canada et le Mexique. M. Gustavo Alanís-Ortega représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le directeur exécutif par intérim de la CCE, M. Victor Shantora, le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M^{me} Julie-Anne Bellefleur, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat y assistaient également.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire, à l'exclusion du point 4, *Adoption des comptes rendus sommaires*, dont ils remettent l'examen à leur prochaine session (voir l'annexe A).

Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim

Le directeur exécutif par intérim, M. Victor Shantora, mentionne qu'il a fait parvenir une note de service aux représentants suppléants, en date du 11 juin 2003, au sujet de la négociation d'un nouveau bail pour les bureaux de la CCE. Étant donné les conditions favorables du marché immobilier à Montréal, il demande au Conseil de l'autoriser à entreprendre cette négociation par voie de résolution ou en enregistrant sa décision dans le compte rendu sommaire de la présente session.

Les représentants suppléants autorisent le directeur exécutif par intérim à entreprendre cette négociation et estiment qu'il n'est pas nécessaire d'adopter une résolution à cette fin à condition que leur décision figure dans le compte rendu sommaire.

M. Shantora saisit également l'occasion d'informer les représentants suppléants que le Secrétariat s'étant engagé à accélérer le processus d'examen des communications de citoyens, il est prêt à soumettre trois dossiers factuels (Oldman River, BC Mining et BC Logging) à l'attention du Conseil afin que celui-ci en autorise la publication. En raison des demandes auxquelles le Conseil doit concurremment répondre en prévision de sa prochaine session ordinaire, les représentants suppléants estiment qu'il sera difficile, pour le Conseil, de se pencher sur ces dossiers dans un délai aussi court.

Point 4 Compte rendu du président du CCPM

Pour ne pas prolonger indûment la séance, le président du CCPM déclare qu'il réserve ses observations pour la discussion sur l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, mais il invite quand même les représentants suppléants à rendre compte du processus de nomination du nouveau directeur exécutif. La représentante américaine indique que le candidat choisi a accepté l'offre de la CCE et qu'il sera présenté au cours de la session ordinaire. Elle souligne que cette nomination n'a pas encore été rendue publique et qu'un communiqué sera diffusé sous peu.

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Les représentants suppléants conviennent de remettre à leur prochaine session l'adoption des comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 03-01, 03-02 et 03-03.

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003

Les représentants suppléants règlent les points en suspens inscrits à l'ébauche de l'ordre du jour annoté de la séance à huis clos du Conseil.

Ils font également le point sur les nominations au sein du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (CEDAA). La représentante canadienne indique que l'une des deux personnes envisagées a accepté de se joindre à ce comité, et que la deuxième fera bientôt connaître sa réponse. La représentante américaine déclare, de son côté, qu'une personne a donné son accord et que la recherche se poursuit en vue d'en trouver une deuxième. Quant à la représentante mexicaine, elle mentionne que son pays a confirmé la nomination de ses deux membres au mois d'avril.

Le directeur exécutif par intérim fait remarquer que les membres de la délégation des États-Unis, y compris les observateurs spéciaux attendus à la session à huis clos du Conseil, étaient exceptionnellement nombreux. En raison du peu d'espace disponible, il invite les États-Unis à examiner la possibilité d'en réduire le nombre.

En dernier lieu, les représentants suppléants conviennent de voter au sujet de la publication du dossier factuel relatif à la communication Aquanova au cours la prochaine session qu'ils tiendront le 23 juin, à Washington, D.C. À cette fin, ils demandent au Secrétariat d'ébaucher une résolution et de la soumettre à leur examen.

Point 6 Autres questions

Aucune autre question n'est abordée.

Point 7 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants s'entendent pour se réunir dans la matinée du 23 juin, à Washington.

Point 8 Levée de la séance

La présidente lève la séance.

ORDRE DU JOUR
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-04

tenue dans le cadre d'une téléconférence le vendredi 13 juin 2003,
de 11 h 30 à 13 h 30, heure de l'Est (10 h 30 à 12 h 30, heure du Mexique)

Présidence : États-Unis

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim
- Point 3 Compte rendu du président du CCPM
- Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires
- Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003
- Point 6 Autres questions
- Point 7 Prochaine session des représentants suppléants
- Point 8 Levée de la séance

**ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION
DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-04**

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est censé adopter l'ordre du jour.

Document :

- Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 10-6-2003) C/C.01/03-04/AGEN/01

Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim

Le directeur exécutif par intérim mettra les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat et soulignera les questions qui réclament leur attention.

Document : (aucun)

Point 3 Compte rendu du président du CCPM

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM) rendra compte aux représentants suppléants des activités du Comité.

Document(s) : (à déterminer)

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Conformément à l'article 11 des *Règles de procédure du Conseil*, le directeur exécutif a rédigé les comptes rendus sommaires des sessions des représentants suppléants n^{os} 03-01, 03-02 et 03-03, et ceux-ci sont invités à les adopter.

Documents :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session des représentants suppléants n° 03-01 tenue les 27 et 28 mars 2003, Rev.3 (distribuée le 10-6-2003)
- b) Ébauche du compte rendu sommaire de la session des représentants suppléants n° 03-02 tenue le 22 avril 2003, Rev.2 (distribuée par les États-Unis le 6-6-2003)
- c) Ébauche du compte rendu sommaire de la session des représentants suppléants n° 03-03 tenue le 20 mai 2003 (distribuée le 10-6-2003)

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003

Les représentants suppléants sont invités à parachever l'ordre du jour annoté de la session à huis clos du Conseil et à apporter les dernières modifications au programme général de la session ordinaire.

Documents :

- a) Ordre du jour provisoire annoté
de la session ordinaire, Rev.7 (à distribuer) C/03-00/AGEN/01/Rev.7
- b) Ébauche de la déclaration ministérielle (distribuée le 4-6-2003)
- c) Programme général de la session ordinaire et des activités
parallèles (à distribuer) C/03-00/PROG/01/Rev.5

Point 6 Autres questions

Point 7 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants sont conviés à confirmer la date de leur prochaine session prévue le 23 juin 2003, à Washington.

Document :

- Calendrier des sessions des représentants suppléants pour
2003 établi le 11 avril 2003 (distribué le 15-4-2003) C/C.01/02-06/PLAN/01/Rev.2

Point 8 Levée de la séance

La présidente est invitée à lever la séance.